

MON QUARTIER

Les Gages : porte d'entrée du centre-ville



04 > **URBANISME****Travaux - Voirie - Habitat**

> Savez-vous ce qu'est une déclaration préalable ?

07 > **QUALITÉ DE VIE****Embellissement**

> Réfection des ronds-points et massifs
> Concours local des maisons fleuries

Environnement

> Brûlage des déchets verts
> Agir contre le moustique tigre

09 > **VOS DÉMARCHES**

> Vote par procuration, nouvelle procédure

10 > **DOSSIER
BUDGET 2021**14 > **JEUNESSE****Restauration scolaire**

> Bientôt des repas fabriqués sur place

Maison des Jeunes et de la Culture

> A l'étude, de nouveaux locaux pour la MJC

16 > **SOLIDARITÉ****Service à la personne**

> CCAS : service d'aides à domicile

Politique sociale

> Cellule de veille contre les violences
intrafamiliales et observatoire social

17 > **SÉCURITÉ**

> Caméras piétons pour la Police Municipale

18 > **SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

> Agenda associatif

19 > **PORTRAIT D'AGENT****Cadre de vie production fleurissement**20 > **CULTURE****Médiathèque - Concours d'écriture**22 > **MON QUARTIER****Les Gages**

Nouveau papier,
plus petit,
plus léger,
100% recyclé.

Bulletin d'informations municipales Info 107

Éditeur : **Mairie de Carbonne**

Directeur de publication : **Denis Turrel**.

Responsable de la rédaction : **Sophie Renard**, avec le concours de
la **commission communication** et de **Sandrine Martin**, directrice
générale des services.

Conception, réalisation et rédaction : **service communication**.

Imprimé par : **Messages**, Toulouse. Tirage : 3 300 exemplaires

Services
municipaux**MAIRIE de CARBONNE**

place Jules Ferry, 31390 Carbonne

Tél. : 05 61 87 80 03

www.ville-carbonne.fr

contact@ville-carbonne.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30 et de 14h à 17h. Permanence le
samedi de 10h à 12h.

COMPLEXE DU BOIS DE CASTRES

salle des fêtes - Tél. : 05 61 87 03 11

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

place Jules Ferry, 31390 Carbonne

Tél. : 05 61 87 80 03

ccas@ville-carbonne.fr

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Tél. : 05 61 87 94 26

centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr

Astreinte technique : 06 23 71 47 57

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30.

ESPACE ASSOCIATIF MUNICIPAL

Tél. : 05 61 87 25 74 ou 06 88 74 01 31

espace.associatif.municipal@ville-carbonne.fr

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

48, rue Lucien-Cassagne. Tél. : 05 61 87 59 81

service.culturel@ville-carbonne.fr

Ouverte le mardi et le vendredi de 15h à 18h.

Le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à
18h. Le jeudi de 10h à 12h.

PISCINE MUNICIPALE

Ouverte de juin à août. Tél. : 06 88 74 01 79

POLICE MUNICIPALE

Avenue Frédéric Mistral

Tél. : 05 61 97 32 82

police.municipale@ville-carbonne.fr

SERVICE COMMUNICATION

Tél. : 05 61 87 68 48

service.communication@ville-carbonne.fr

Établissements
scolaires

Maternelle Henri-Chanfreau : 05 61 87 99 80

Élémentaire Henri-Chanfreau : 05 61 87 85 59

Groupe scolaire Guy-Hellé : 05 61 87 32 59

Collège André-Abbal : 05 61 98 45 10



Denis TURREL,
Maire de Carbonne

“ Aller de l'avant
avec des projets
attractifs. ”

La COVID-19 circule malheureusement toujours, nous devons continuer à être vigilants. Et souhaitons que la vaccination massive nous permette rapidement de retrouver une vie « normale ». La ville de Carbonne n'a pas échappé aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. Grâce à vous, ces temps troublés ont été marqués par une forte solidarité et une entraide citoyenne. Chacun d'entre nous entrevoit une éclaircie à l'horizon, les protocoles sanitaires s'assouplissent (couvre-feu, réouverture progressive des commerces et lieux culturels). Les mois qui se profilent s'annoncent pleins de promesses.

Animée par cet élan, l'équipe municipale porte une forte volonté d'aller de l'avant et travaille à faire avancer les projets attractifs pour Carbonne. Notamment avec la venue dans notre commune du Sous-Préfet à la Relance, Romain Gareau avec lequel nous avons défini les priorités à mettre en œuvre dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique : la requalification du patrimoine communal, le soutien à l'emploi des jeunes et aux entreprises, le socle numérique pour les écoles et le plan alimentaire territorial.

La jeunesse est au cœur de nos priorités 2021 avec la construction d'une cuisine par école afin de proposer une restauration de qualité en circuit court dès la rentrée 2022. Carbonne étant progressivement équipée de la Fibre, la commune investit également pour le numérique dans les écoles afin de diminuer la fracture numérique révélée par l'enseignement à distance. De plus, de nouveaux locaux pour la Maison des Jeunes et de la Culture sont à l'étude et un espace de convivialité jouxtant les stades Abbal est en cours de construction.

Nous renforçons notre politique de déplacements doux avec l'achèvement du piétonnier route de Longages et les travaux en cours chemin de La Dourdouille. L'extension du parc de vidéo-protection, la mise en place du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et la création de la cellule contre les violences intra-familiales viennent compléter les mesures de protection des Carbonnaises et Carbonnais.

Espérons que dans les prochaines semaines nous puissions nous retrouver pour des moments de convivialité.



M. le maire,
reçoit le vendredi
après-midi
et le samedi matin.
Tél. 05 61 87 80 03

Je souhaite à chacune et à chacun un bel été !

TRAVAUX

Pose de la première pierre de la future unité de production d'eau potable

Cette nouvelle usine de production d'eau potable, dont la mise en service est prévue pour fin 2023, sera construite non loin de l'usine actuelle au lieu-dit « Ceseret ». Cette réalisation, co-portée par le SMDEA 09* et RESEAU 31** bénéficie d'un financement de l'agence de l'eau Adour-Garonne au titre du volet Transition Écologique du plan France Relance pour le territoire Garonne-Salat-Arize (GSA).



Mercredi 24 mars 2021, cérémonie de la pose de la première pierre.

Le SMDEA 09 et RÉSEAU 31, très proches géographiquement, ont décidé de s'associer pour répondre, ensemble, à une problématique commune pour la gestion pérenne de l'eau sur le territoire Garonne-Salat-Arize. Le projet intègre une capacité de production de plus de 700m³/h qui permettra de répondre aux besoins en eau potable d'un territoire beaucoup plus vaste, allant de Carbonne à Salies-du-Salat.

Renforcer les capacités de production à l'horizon 2040, sécuriser la production d'eau potable (notamment par le double prélèvement dans La Garonne et dans l'Arize), améliorer la qualité de l'eau distribuée sont les enjeux principaux retenus par les deux syndicats mixtes dans l'accomplissement de ce projet.

(*) Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège

(**) Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne

De g. à d., étaient réunis :
Cécile Lenglet, Sous-Préfète de Muret,
Karine Brun, assistante parlementaire d'Élisabeth Toutut-Picard,
Rémi Ramond, adjoint au Maire, vice-président de Réseau 31,
Maryse Vézat-Baronia, vice-présidente
du Conseil départemental de la Haute-Garonne,
Guillaume Choisy, directeur de l'Agence
de l'eau Adour-Garonne,
Denis Turrel, maire de Carbonne et président
de la Communauté de communes du Volvestre,
Étienne Guyot, Préfet de la Région Occitanie et Préfet
coordonnateur du bassin Adour-Garonne,
Sébastien Vincini, vice-président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne et président de RÉSEAU 31,
Christine Téqui, présidente du Conseil départemental de l'Ariège,
René Massat, vice-président du SMDEA 09.

VOIRIE

Sécurisation des voies : route de Longages et chemin de la Dourdouille

Dans la continuité des travaux déjà réalisés en matière de déplacements doux sur la commune, voilà maintenant le piétonnier route de Longages achevé. La sécurisation du secteur sera renforcée chemin de la Dourdouille avec l'aménagement d'un trottoir côté sud (1m40 de large) et d'une voie centrale banalisée. Les travaux ont débuté.

CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE

**De quoi s'agit-il ?**

La chaussée à voie centrale banalisée vise à améliorer les conditions de circulation, notamment lorsque les aménagements cyclables classiques se révèlent impossible à réaliser. Il s'agit d'une seule voie pour les véhicules motorisés et, de chaque côté, une piste pour les cyclistes. Dans le cas où la piste est occupée par un cycliste, **les conducteurs doivent lui laisser la priorité.**



Fin du piétonnier au niveau du chemin de la Dourdouille avec, en signalisation horizontale, une dalle podotactile.

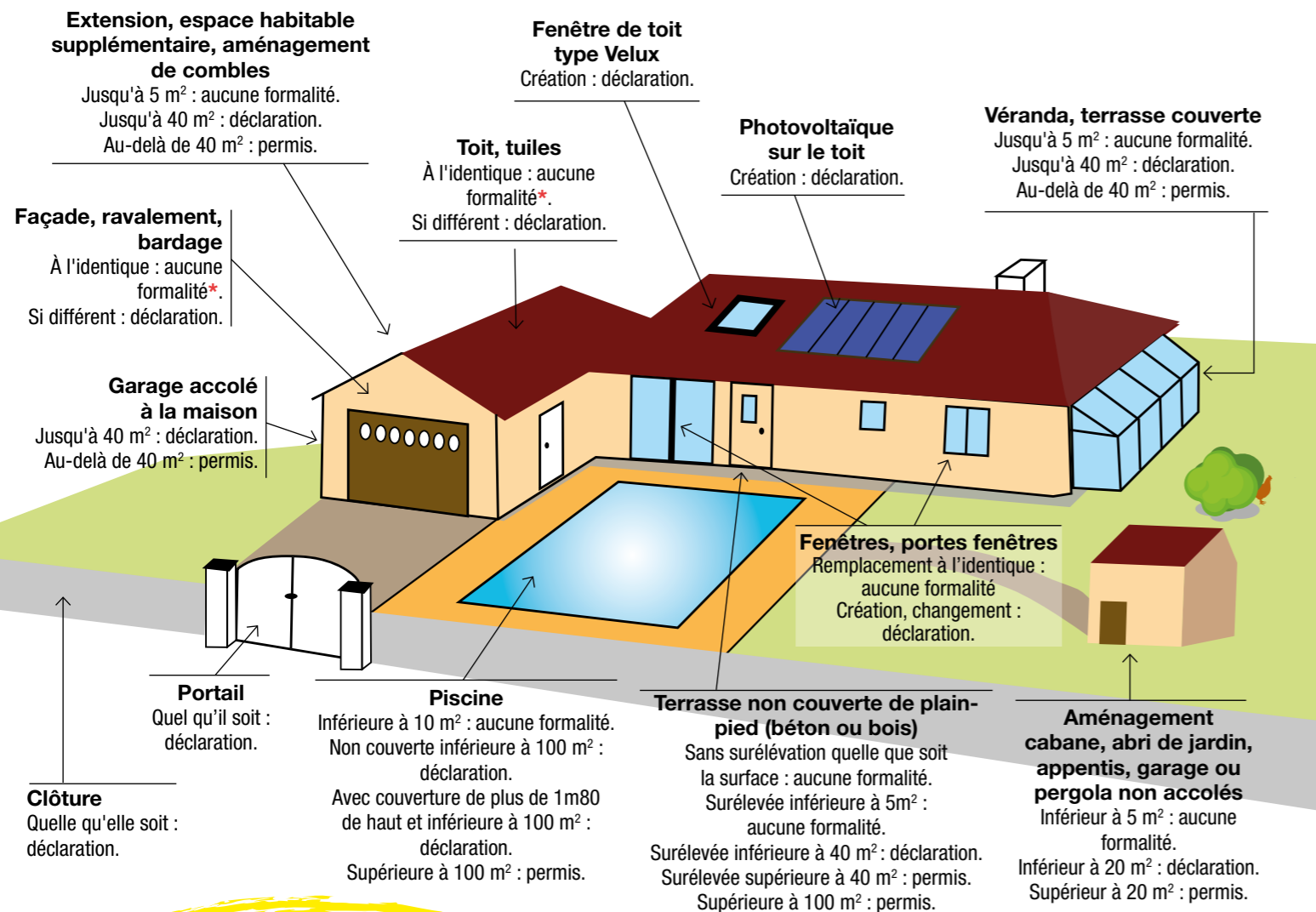


Réception des travaux, route de Longages, par Rémi Ramond, adjoint aux travaux et à l'urbanisme, et Guy Lourde (service des réseaux municipaux) : chaussée en grave-émulsion, passages en enrobé et engazonnement.

HABITAT

Savez-vous ce qu'est **une déclaration préalable** ?

Les constructions nouvelles, les travaux d'extension, les modifications de votre habitation sont encadrés par certaines règles. Voici, rappelés ici, les aménagements soumis à Déclaration Préalable de travaux (DP) ou Permis de Construire (PC), dans le cas le plus général.

**ATTENTION AUX EXCEPTIONS**

- Périmètre d'intervention des Architectes des Bâtiments de France (ABF) : rayon de 500 m autour de l'église St-Laurent,
- Particularités pour certaines zones du Plan Local d'Urbanisme.

Renseignez-vous !
service urbanisme 05 61 87 80 03
urbanisme@ville-carbonne.fr

(*) Sauf périmètre ABF.

Déclaration Préalable de travaux (DP)

Autorisation d'urbanisme nécessaire pour réaliser des travaux de faible importance exemptés de permis de construire. Elle permet à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles en vigueur.

EMBELLISSEMENT

Création d'un massif impasse des Orpailleurs

Le talus herbeux est remplacé par un massif de pervenches. Cette plante rustique au feuillage persistant, réputée pour la couleur de ses fleurs bleutées en étoiles et ses propriétés « couvre-sol » nécessite peu d'entretien et d'arrosage.



Concours local des maisons fleuries



En raison de la crise sanitaire, le concours n'a pas eu lieu en 2020. Cette année, la commission « Environnement et cadre de vie » a lancé la 12^e édition. Le jury a fait sa tournée d'inspection le 10 juin. Les résultats seront dévoilés à l'automne.

Aménagement du rond-point Maraston

L'aménagement paysager est achevé. Installations en bois et enrochements côtoient la végétation de type méditerranéen.



Le rond-point Maraston est situé à l'entrée du Collège André Abbal.

ENVIRONNEMENT

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin ?

Les déchets verts font partie des biodéchets et sont constitués des végétaux de jardin ou de parc : herbe de tonte, feuilles mortes, résidus d'élagage, résidus de taille de haies et d'arbustes. Il est interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin (art. 84 du règlement sanitaire départemental).

Pourquoi est-ce interdit ?

- Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (particules fines notamment).
- Pour ne pas causer de troubles de voisinage (odeurs et fumées).
- Pour éviter les risques d'incendie.

Quelles conséquences en cas de non-respect ?

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre s'expose à une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager sa responsabilité pour nuisances olfactives.

Que faire de ses déchets verts ?

- Les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables,
- Les déposer à la déchetterie.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le brûlage de 50 kg de déchets verts produit autant de particules fines que :

=

13 000 km parcourus par un véhicule diesel récent.



14 000 km parcourus par un véhicule essence récent.

=

3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...



3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

Agir contre le moustique tigre

En réalité chacun peut agir à son échelle afin de limiter le développement du moustique tigre. Son installation est facilitée par l'activité humaine.

Il est très facilement reconnaissable à ses rayures noires et blanches. Contrairement à ce que l'on peut croire, c'est un moustique de petite taille. En piquant, la femelle est capable de transmettre à l'homme certains virus, comme celui de la dengue.

Le mâle ne pique pas, il se nourrit du nectar des fleurs. La femelle pique pour entraîner la maturation de ses œufs grâce au sang récolté. Elle pond dans l'eau puis les œufs donnent naissance à des larves.

Comment peut-on agir ? Le moustique se reproduit dans les moindres espaces d'eau stagnante (gîtes larvaires) tels que : coupelles de pots de fleurs, vases, seaux, matériel de jardin, gamelles pour animaux, pneus, épaves de voiture, gouttières et

autres récipients divers. Il faut donc faire attention à retourner ou vider ces récipients plusieurs fois par semaine. Cela limite sa prolifération.

Comment faire pour se protéger ? Il existe peu de moyens pour se protéger contre le moustique tigre. Les plus efficaces sont l'usage de répulsifs, l'installation de moustiquaires (notamment pour les jeunes enfants qui dorment la journée) ou encore le port de vêtements longs.

La meilleure option reste l'utilisation de répulsifs cutanés. Ce moustique pique à l'aube et au crépuscule et se trouve le reste du temps dans les herbes hautes et les buissons, ce sont donc les principales heures et zones où l'on est susceptible de se faire piquer.



MOUSTIGRE

Vous pouvez également contribuer à la surveillance du moustique tigre en signalant sa présence sur le site : signalement-moustique.anses.fr Avant de signaler un moustique tigre sur le site dédié, vous devez disposer d'un moustique dans un état permettant son identification ou d'une photographie du moustique.



Élections - une nouvelle procédure pour le vote par procuration

Depuis le 17 juin 2020, le vote par procuration est une modalité de vote ouverte à tous. Il n'est plus nécessaire de justifier le motif pour lequel il est impossible de participer au scrutin (art. L. 71).

Les élections départementales et régionales 2021 se dérouleront les 20 et 27 juin. Tous les bureaux de vote seront centralisés au Complexe du Bois de Castres (salle des fêtes et salle de gymnastique).

Pour donner procuration, deux possibilités



La nouvelle procédure partiellement dématérialisée "Maprocuration"

OU

Se rendre en personne, muni-e de sa pièce d'identité



Dans ce cas, il faut :

- Effectuer la demande de procuration en ligne (depuis un ordinateur ou un smartphone) sur le site maprocuration.gouv.fr
- Se rendre à la gendarmerie ou au commissariat pour valider son identité (muni-e d'un titre d'identité et de la référence de dossier)
- La personne est informée par courriel dès que la mairie a validé son inscription.

Augmentation temporaire du nombre de procurations autorisées pendant l'épidémie de Covid-19

Pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021, la dérogation de mars 2020 s'applique :

Chaque mandataire* peut disposer de deux procurations, y compris lorsque ces procurations sont établies en France.

(*) Mandataire : personne qui bénéficie d'une procuration.

(**) Mandant : personne qui donne pouvoir au mandataire.



La démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

En savoir plus sur service-public.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour l'établissement d'une procuration, la présence du mandant** est indispensable. En cas de maladie ou d'infirmité grave, les Officiers de Police Judiciaire ou leurs délégués peuvent se déplacer à domicile (ou dans un établissement spécialisé, par exemple un EHPAD). Dans ce cas, la demande doit être formulée par écrit et accompagnée d'un certificat médical ou de tout autre justificatif attestant que l'électeur est dans l'impossibilité de se déplacer.

La personne qui fait l'objet de mesures de confinement, de quarantaine, ou d'une prescription médicale de maintien à domicile peut également demander à une autorité habilitée de se déplacer dans le lieu où elle réside.

BUDGET 2021

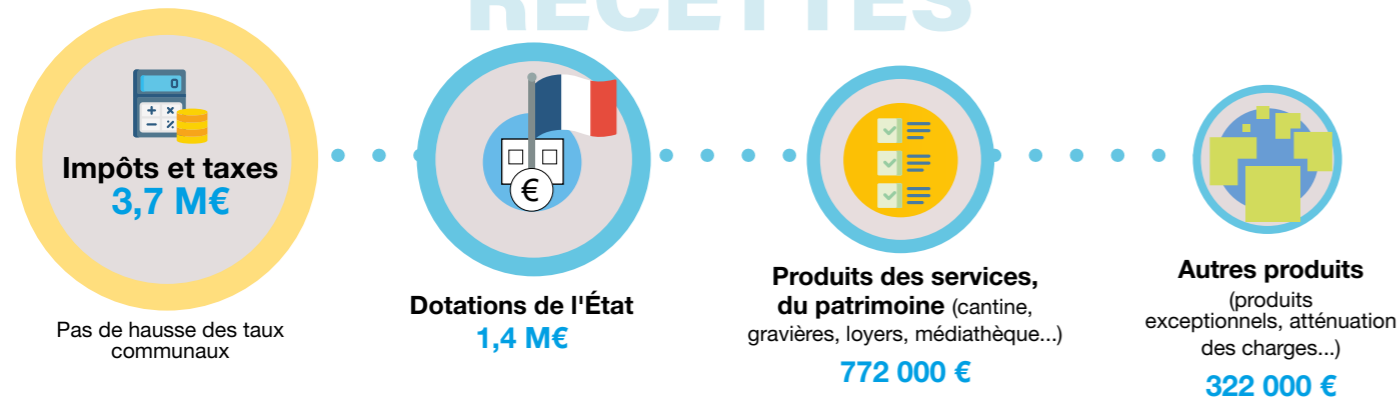
La jeunesse, la transition écologique et la volonté de préserver les grands équilibres sont au cœur du budget prévisionnel 2021. Et cela, tout en faisant face à la crise sanitaire, sans augmentation d'impôts, en maintenant un objectif de 2,9 M€ d'investissement.

La solidité des finances de notre commune est le résultat de plusieurs années de gestion responsable. L'équipe travaille dans la continuité de ses prédécesseurs en maintenant le bon niveau d'équipements et de services municipaux qui fait de Carbonne une ville où il fait bon vivre.

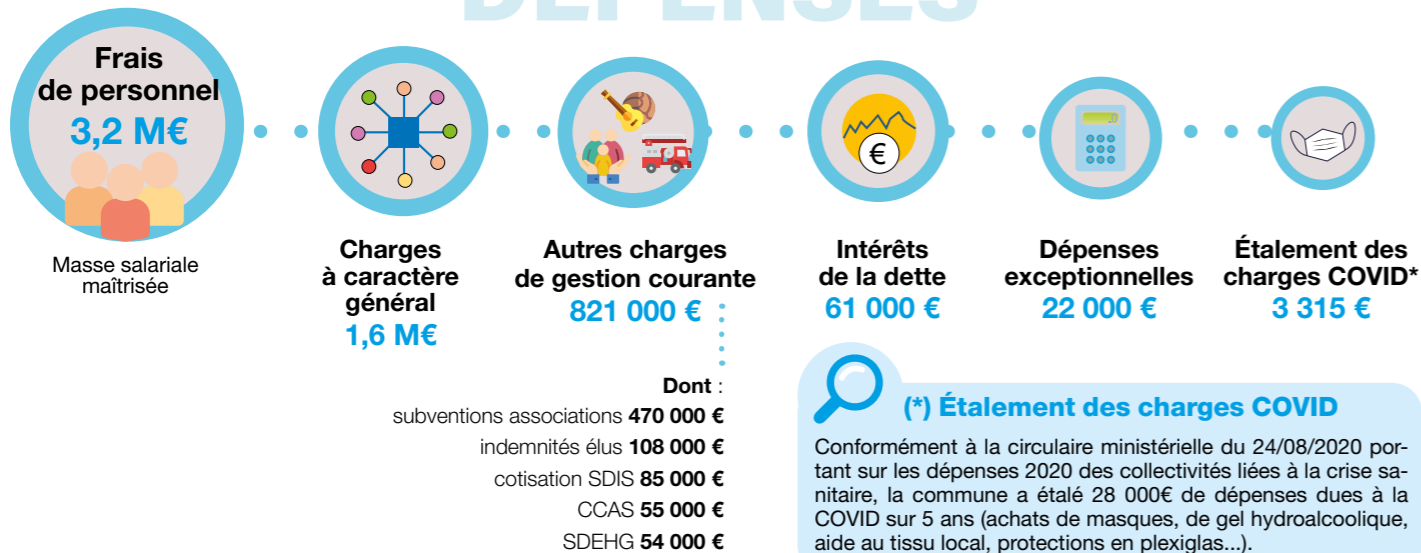
Un service « Prospective » vient d'être créé. Ses missions principales sont la recherche de financements (auprès du Conseil départemental, de la Région, de l'Europe...) et l'analyse financière. Cela permettra à la municipalité d'envisager à long terme le devenir de Carbonne.

FONCTIONNEMENT

RECETTES



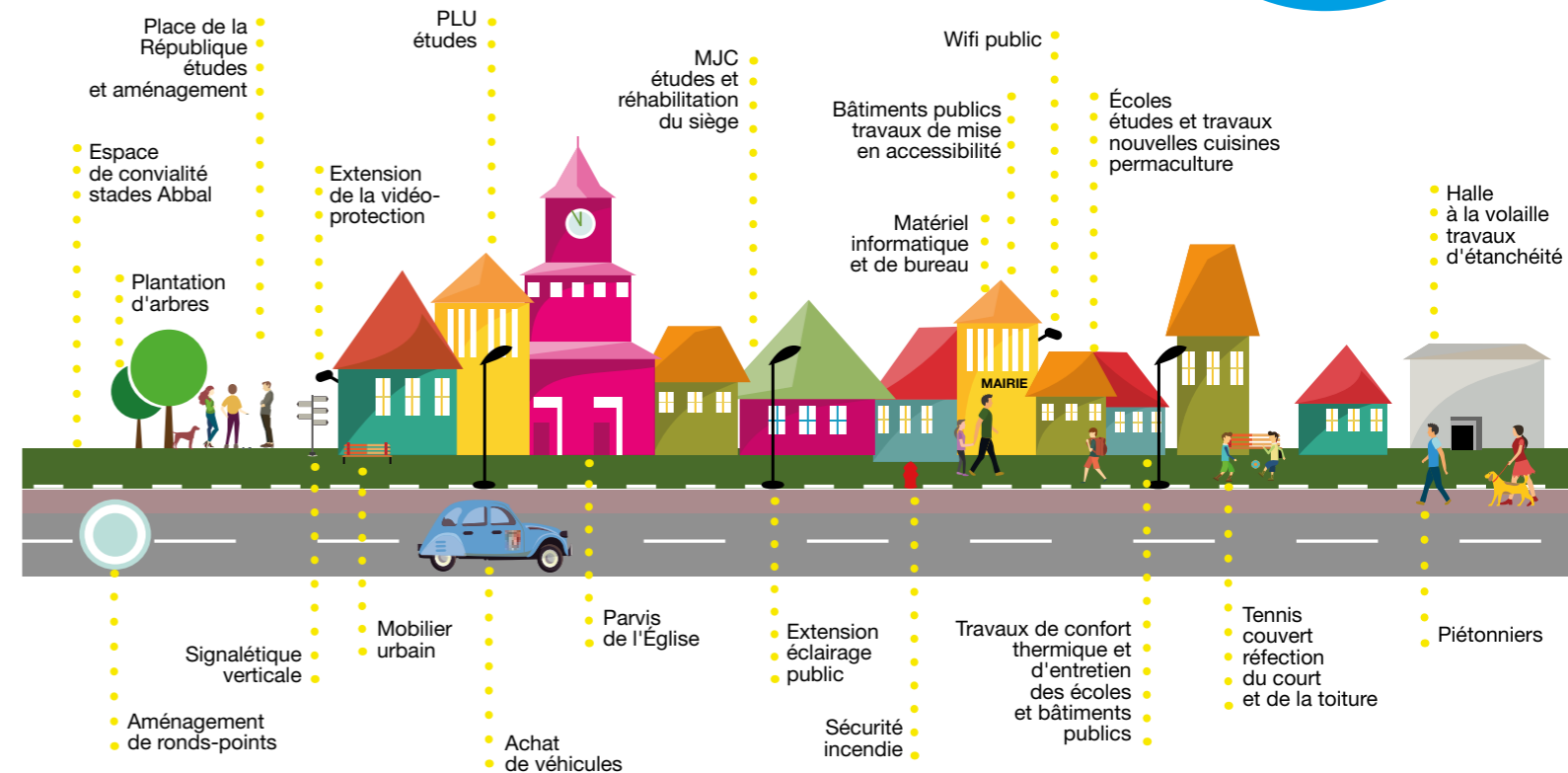
DÉPENSES



BUDGET 2021

INVESTISSEMENT

La ville maîtrise ses dépenses et poursuit une politique ambitieuse d'investissement pour votre quotidien mais aussi pour l'avenir. Pour ce faire, un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est en cours d'élaboration par la commission « Finances » et permettra la programmation des investissements sur plusieurs années.



EN CHIFFRES...

Principaux investissements 2021
(études et travaux)

1 028 000 €
1^{ère} tranche cuisines aux écoles

204 000 €
Espace de convivialité stades Abbal

200 000 €
Travaux d'accessibilité

174 000 €
Wifi public

136 000 €
Piétonnier route de Longages



Ali **BENARFA**
2^e adjoint
Finances -
Politique associative
et animation locale

Le Plan Pluriannuel d'Investissement : un outil majeur

Préparer et anticiper l'avenir, c'est prévoir. Pour cela, à l'échelle de la ville, planifier le budget sur la durée du mandat se fait par le biais d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Quel est l'intérêt d'un PPI ? C'est d'abord un outil de programmation des investissements envisagés pour les 6 ans à venir en tenant compte de leur coût prévisionnel et du rythme de leur réalisation.

Il n'est pas définitif et doit être réactualisé aussi souvent que nécessaire afin de tenir compte des aléas de toute programmation et pour procéder aux ajustements éventuels. Il doit donc garder un caractère évolutif.

Nous devons faire mieux avec moins de ressources et de recettes. Il faut donc optimiser les dépenses et les prioriser. Le PPI s'avère alors un outil de pilotage budgétaire très efficace et intéressant.

La commission des finances travaille à la finalisation de ce document.

Quels sont les principaux investissements de la municipalité ? En 2021, nous avons prévu 3.8 M€ d'investissement. Nous commençons par le projet phare de notre mandature en faveur de nos enfants, à savoir la construction d'une cuisine dans chaque groupe scolaire dans le but de préparer les repas sur place avec des produits de qualité en privilégiant le circuit court. Dans les principaux investissements 2021, nous avons, aussi, la réalisation de l'espace de convivialité au stade Abbal. De plus, nous procédons au déploiement du Wifi public

sur la commune et à l'extension de la vidéo-protection. Et nous poursuivons, également, les travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). En matière de voirie, un piétonnier route de Longages vient d'être réalisé et les aménagements des ronds-points sont en cours.

Les ressources de la commune sont-elles stables ? Depuis quelques années, nous devons faire face à un chamboulement des ressources. La baisse drastique des dotations de l'État et la crise sanitaire actuelle impactent aussi notre budget.

C'est dans ce contexte compliqué que nous poursuivons nos engagements, sans augmenter les impôts locaux grâce à une gestion responsable.

Quelle est votre stratégie en matière de recettes ? Aujourd'hui, notre capacité à percevoir de nouvelles subventions est optimisée depuis la mise en place, au sein de la commune, du service « Prospective ». Ce service se mobilise et sollicite des financements départementaux, régionaux, nationaux et européens. Nous allons formaliser le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) afin d'obtenir des aides financières nécessaires à la réalisation de nos projets : réhabilitation des locaux de la MJC, création d'un gymnase, réhabilitation de la Halle à la Volaille, Foyer des Aînés, socle numérique pour les écoles élémentaires. Ces aides viendront réduire notre endettement.

La commune est-elle endettée ? À Carbonne, la charge de la dette reste très modérée puisqu'elle s'élève à 747 € par habitant alors qu'elle est de 1 000 €* par habitant pour les communes de taille équivalente.

De plus, nous avons une capacité d'autofinancement qui nous permet encore aujourd'hui de financer des projets sans avoir recours à l'emprunt.

(*) Au 31.12.2019. Source : Ministère de l'action et des comptes publics.



Laurence Boué, responsable du service « Prospective ».

Décryptage : réforme de la Taxe d'Habitation



Depuis 2018, la taxe d'habitation de votre résidence principale baisse progressivement. Pour 80% des foyers fiscaux, la taxe d'habitation a été définitivement supprimée en 2020. Pour les 20% des ménages restants, l'allègement sera de 30% en 2021 puis de 65% en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. Un nouveau schéma de financement des collectivités locales prévoit qu'en remplacement de la taxe d'habitation sur la résidence principale, les communes disposeront de l'actuelle part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. La perte de recettes pour la commune sera ainsi compensée.

Le Taux Foncier Bâti communal sera de 39.67 % (17.77+21.90)

		Département : 31 HAUTE GARONNE		Commune : 107 CARBONNE					
	TF 2019	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2018	17,77 %		7,05 %	21,90 %	0,205 %	8,52 %	0,0795 %	
	Taux 2019	17,77 %		7,05 %	21,90 %	0,196 %	8,47 %	0,165 %	
Propriétés bâties	Adresse								
	Base ①	1810		1810	1810	1810	1810	1810	1006
	Cotisation	322		128	396	4	153	3	
	Cotisation lissée ②								
Propriétés bâties	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								

Extrait d'un avis de taxe foncière 2020.

Dès cette année, les communes ne percevront plus la Taxe d'Habitation. À la place, elles bénéficieront du montant de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties qui revenait au Département.

Visite du Sous-Préfet en charge de la relance

Denis Turrel et Ali Bénarfa ont rencontré, courant avril, Romain Gareau, Sous-Préfet en charge de la Relance. Ils lui ont présenté l'ensemble des projets inscrits au programme "Petites Villes de Demain". Ils ont défini ensemble les priorités à mettre en œuvre dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Rénovation énergétique, requalification du patrimoine communal, plan alimentaire territorial, soutien à l'emploi des jeunes et aux entreprises, numérisation des collectivités territoriales, sont les principaux sujets évoqués pour envisager une éligibilité à des financements de l'État.

Ce moment d'échanges a été suivi par une visite de quelques sites emblématiques de la ville faisant l'objet de travaux à venir.



Ali Bénarfa, adjoint au maire en charge des finances, Romain Gareau Sous-Préfet à la relance et le Maire Denis Turrel.

RESTAURATION SCOLAIRE



Marie-Caroline
TEMPESTA
1^{re} adjointe
Éducation, Enfance et Jeunesse

Bientôt, les repas servis dans les restaurants scolaires seront fabriqués sur place

La création de deux cuisines, une par groupe scolaire, est l'un des projets phares de l'équipe municipale. Actuellement, les repas sont livrés en liaison froide par un prestataire externe. À la rentrée 2022, ils seront fabriqués sur place par les agents municipaux avec des produits de qualité issus du circuit court et de l'agriculture biologique, dans une volonté de proposer une alimentation saine et durable à nos enfants. Marie-Caroline Tempesta, 1^{re} adjointe au maire, en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse répond à nos questions.

Actuellement, combien de repas sont servis et où sont-ils fabriqués ? 500 repas en moyenne sont servis, quotidiennement, aux élèves des écoles élémentaires et maternelles à Carbonne. La centrale de restauration Martel, basée à Rodez, prépare et livre chaque jour les cantines en liaison froide. Les plats sont remis en température et reconditionnés sur site par les agents de restauration.

Pourquoi changer le mode de fabrication et d'approvisionnement des repas ? La qualité des repas est ni satisfaisante ni au goût des enfants, ce qui entraîne du gaspillage alimentaire. De ce fait, nous avons cherché à améliorer cette situation en ayant comme priorités la qualité des aliments, l'éducation au goût et au tri, tout en réduisant l'empreinte carbone.

Quelle solution avez-vous choisie ? Nous avons fait le choix d'aménager une cuisine dans

chaque école (Hellé et Chanfreau) pour fabriquer les repas nous-mêmes. Les permis de construire ont été déposés en janvier et les marchés de travaux viennent d'être attribués. Les travaux vont débuter et seront réalisés essentiellement pendant les vacances de façon à minimiser les nuisances auprès des élèves et des enseignants. Le projet est estimé à 1.5 M d'euros.

Concernant la provenance des aliments qu'en sera-t-il ? Nous allons privilégier le circuit court et les produits de qualité. Dans cet esprit, l'équipe municipale s'est lancée dans un autre projet ambitieux aux nombreux avantages : la création d'un potager municipal en permaculture qui fournira une partie des légumes. La ferme permacole sera implantée autour des bâtiments du Centre Technique Municipal. L'étude de faisabilité environnementale et urbaine du site a montré un bon potentiel de la terre et sa compatibilité avec la culture potagère.

Qu'est-ce que la permaculture ?

La permaculture ou « culture permanente » est un système de culture s'inspirant des écosystèmes naturels. C'est également une démarche qui repose sur trois principes : prendre soin de la nature, prendre soin de l'humain, partager équitablement les ressources.

La municipalité est accompagnée dans ce projet permacole par le bureau d'études Terreauciel.

Avez-vous des précisions à apporter pour conclure ?

Le potager municipal en permaculture est un concept qui présente de nombreux atouts : production de qualité, vertus pédagogiques, préservation de l'écosystème. À ce jour, les services municipaux ont préparé les buttes et réalisent les premiers essais de plantations potagères.



Mars 2021 : présentation du projet des deux cuisines aux enseignants, aux agents des écoles, aux délégués des parents d'élèves et au personnel de la MJC.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

De nouveaux locaux pour la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) sont à l'étude

Pour mener ses missions dans de bonnes conditions, l'équipe de la MJC a besoin de 350 m² de locaux. Une solution est à l'étude qui comporte plusieurs avantages.

L'état des lieux

Actuellement, les locaux mis à disposition de la MJC sont tellement exigus que les dix-huit salariés de l'équipe sont contraints de se répartir entre le siège social de la rue Lucien-Cassagne, une partie du Sac à Malices et le Point Rencontre Jeunes. Le directeur est installé dans un bureau préfabriqué.

La solution envisagée

La restructuration de deux bâtiments existants : l'actuel siège social et l'ancien CMPI, situé à proximité, au 46 rue Lucien-Cassagne. Les réhabilitations de ce foncier disponible permettraient de créer 347 m² de locaux, en parfaite adéquation avec les besoins de bureaux, d'espaces de travail, d'accueil du public, de stockage et d'archi-

vage de la MJC. Il est également prévu de créer un espace de vie sociale.

L'étude de faisabilité a été confiée à « GIE Garonne Développement », agence d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Les avantages

- 1. Valorisation du patrimoine urbain existant :** il s'agit de bâtiments de l'ancien collège construits dans les années 60.
- 2. Lutte contre l'étalement urbain au profit du réinvestissement du centre-ville.** Une démarche qui reprend les orientations inscrites dans le Plan Local d'Urbanisme.
- 3. Proximité conservée du siège de la MJC avec le PRJ et le centre-ville,** favorisant les échanges avec les jeunes.

... à la loupe

Pourquoi une étude de faisabilité ?

Elle présente les différents scénarios possibles et leur évaluation financière pour une meilleure prise de décision. Elle prévoit la planification de la mise en œuvre du projet.

Cette étape permet de maîtriser les coûts dès le départ.



Floriane Couty (service « gestion du patrimoine »), Ludovic Dandine, directeur de la MJC, Marie-Caroline Tempesta adjointe au maire, Marie-Claire Campoy (service « Éducation, enfance et jeunesse ») devant l'ancien CMPI au 46 rue Lucien-Cassagne.

L'aide à domicile : le service d'assistance pour les actes essentiels de la vie quotidienne

Contacts

Service d'Aide à Domicile

Catherine Antalova
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30
sans rendez-vous.
De 14h à 17h
sur rendez-vous.
Mairie, place Jules Ferry
Tél. 05 61 87 80 03 (choix 1)
ccas@ville-carbonne.fr

Une vingtaine d'agents formés et qualifiés du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) œuvrent quotidiennement auprès de personnes âgées ou en situation de handicap pour leur assurer un maintien à domicile. Le Service d'Aide à Domicile (SAD) peut également intervenir dans le cas de difficultés temporaires (pour convalescence par exemple) et peut assurer, aussi, une prestation ménagère destinée à tous les publics.

Quelle aide peut vous apporter le SAD ? L'objectif est d'améliorer le quotidien des personnes. Les prestations varient selon le niveau de dépendance.

- **Activités courantes :** entretien de l'habitation, du linge, aide aux courses, préparation des repas...

- **Vie sociale :** promenade, sortie, activités manuelles, jeux de société, travail de mémoire, discussions...

- **Actes essentiels de la vie quotidienne :** aide au lever, à la toilette, à la prise des repas, accompagnement dans les déplacements (médecin, etc.).

Le service peut intervenir tous les jours, selon le plan d'aide défini.

Qui peut en bénéficier ? Le SAD s'adresse aux personnes âgées, en situation de handicap ou convalescentes habitant Carbonne. Une prestation ménagère est possible pour l'ensemble des Carbonnais-es.

Chaque cas est unique et les dispositifs sont nombreux. Le CCAS est à l'écoute de toute personne en difficulté dans son quotidien pour une étude personnalisée de ses besoins.

Comment peut être financée une aide à domicile ? Des aides financières peuvent être accordées sous conditions de ressources par le Département, les caisses de retraite, les mutuelles. Les chèques Emploi Service Universel (CESU) sont acceptés. Des avantages fiscaux et des exonérations de charges fiscales sont accordés aux bénéficiaires.



Le Service d'Aide à Domicile (SAD), plus de 30 ans d'expérience auprès des Carbonnais-es.

Le portage des repas à domicile

Service complémentaire au SAD, le portage des repas à domicile concerne les Carbonnais qui, momentanément ou durablement, souhaitent des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

Quelle prestation ?

- Repas (potage, entrée, plat, laitage et dessert) élaborés par le Panier des Génévriers (Saint-Martory).
- Choix du menu (deux propositions par repas).
- Choix du nombre de repas par semaine.
- Repas livrés en barquettes, prêts à réchauffer (micro-onde, casserole, four).
- Livraison du lundi au vendredi (les repas du week-end sont livrés le vendredi).

Comment en bénéficier ?

Inscription auprès de Catherine Antalova au CCAS.

Quel coût ?

Repas facturé entre 7 € et 8 € 50 selon les revenus.

Cellule de veille contre les violences intrafamiliales et observatoire social

Par l'activation de ces deux outils, la municipalité, au côté des acteurs locaux et des professionnels du secteur de la solidarité, du social, de l'enfance et de la jeunesse, se donne la possibilité de faire face aux problèmes sociaux de notre territoire.

La cellule de veille contre les violences intrafamiliales créée à la demande de Cécile Lenglet, Sous-Préfète de Muret s'est réunie en février. Services préfectoraux, Gendarmerie, Communauté de communes du Volvestre, associations d'aide aux victimes, directeurs des écoles, proviseur du collège Abbal, police municipale et CCAS de Carbonne participaient à cette réunion. La cellule de veille a pour objectif de travailler selon trois axes principaux : la prévention, l'efficacité du réseau et la formation des personnels pour détecter les signes avant-coureurs. Un engagement primordial puisque, sur la commune, tout comme sur le territoire national, les violences intrafamiliales sont en forte augmentation.

L'observatoire social s'est tenu fin mars. Trois principaux thèmes de veille sociale se dégagent : les difficultés d'accès au logement, le soutien à la parentalité et la sécurité des habitants. De nouveaux partenariats de travail seront engagés et les dispositifs existants seront confortés.



SÉCURITÉ

La police municipale dotée d'une caméra piéton

Depuis septembre 2020, la municipalité a choisi d'équiper la police municipale d'une caméra piéton. Maxime Signori, adjoint au responsable de la police municipale, nous explique les raisons de ce choix.

Que vous apporte un tel dispositif ?

Les enregistrements permettent la collecte de preuves au cours d'une infraction et peuvent être utilisés lors de procédures judiciaires. Ils nous sont très utiles, par exemple, lors des contrôles de vitesse où ils coupent court aux éventuelles contestations. Par ailleurs, la caméra joue un rôle dissuasif. L'objectif est d'apaiser les relations entre les policiers municipaux et les citoyens et d'éviter les incidents lors des interventions, notamment lorsque l'agent intervient seul.

Quelles sont les modalités d'utilisation ?

Nous sommes autorisés à utiliser cet équipement par l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020, son usage est très encadré. La caméra doit être portée de façon apparente. L'enregistrement est déclenché à l'appréciation de l'agent et son déclenchement doit faire l'objet, autant que possible, d'une information orale aux personnes filmées.

Que deviennent ces images ? Quels sont les droits du public ?

La loi autorise la conservation des enregistrements pour une durée de 6 mois. Après ce délai, hors procédure judiciaire, les données sont écrasées. La consultation et l'accès aux données sont également très règlementés. Au titre de la protection des données personnelles, les usagers bénéficient d'un droit d'accès, d'effacement et de limitation du traitement des informations les concernant.



Fixé sur l'uniforme au niveau du torse, le boîtier permet d'enregistrer le son et l'image d'une intervention.

AGENDA ASSOCIATIF



OÙ ?

COMPLEXE DU BOIS DE CASTRES

5, route de Lacaugne
CarbonneEntrée gratuite
Participation libre
et bienvenueRestauration et buvette
sur place (si les conditions
sanitaires l'autorisent)

10 ans de musiques épicées !

Depuis 10 ans l'Asso's Épicée organise des manifestations culturelles, artistiques et musicales sur Carbonne et ses environs, où, chaque fois, convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous.

Les 2 et 3 juillet 2021 l'Asso's Épicée vous invite pour son phénoménal, extraordinaire et tant attendu « Festiversaire » qui célébrera une décennie de musiques épicées.

Pour cet évènement, le chiffre clé sera le 10, pour 10 propositions culturelles tout public (concerts, spectacles, théâtre, ateliers, expo, animations...). Les festivités débuteront le vendredi soir à 19h, se poursuivront le samedi en journée et le soir pour les concerts, avec une surprise unique et flamboyante qui clôturera le « Festiversaire ».

Pour les 2 soirées de concerts, l'Asso's Épicée vous a préparé un cocktail éclectique, allant du

rock aux musiques électroniques, en passant par des notes ethniques...

C'est à Carbonne sur les pelouses du Bois de Castres, en bord de Garonne, que le décor sera posé : guinguette endiablée, buvette et restauration épicées et petit marché artisanal et local. Venez nombreux, souffler les bougies !

Demandez le programme !



Ouverture de la piscine



Du 5 juin jusqu'au 29 août

Juin : ouverture le week-end de 12h30 à 19h.

Juillet / août : ouverture tous les jours de 12h30 à 19h, sauf le mardi (fermée toute la journée).

Cercle Occitan

• **Vendredi 11 juin - 20h30**

Concert de présentation d'instruments traditionnels par le Duo Bourry-Rouch, à la salle des fêtes, en partenariat avec l'École de musique.

• **Samedi 19 juin**

« **L'Occitanada de Carbona** », Total Festum, journée occitane.

• **Samedi 4 septembre - 21h**

« **Eric Fraj, 50 ans de carrière** » concert du chanteur Eric Fraj suivi d'un bal avec Guillaume Lopez à la salle des fêtes.



Occitanada (photo archive).

Association « Les chemins »

• **Du 6 au 17 juillet**

Les pisteurs

Chantier artistique et citoyen autour de la biodiversité proposé par Les Chemins dans l'ancienne Halle à la volaille de Carbonne. Spectacles pour petits et grands, ateliers, lectures, balades d'observation, projection en plein air, expositions, buvette, espace pour les enfants et autres surprises.

Avec le soutien de : DRAC Occitanie, Région Occitanie, Département de la H^{te}-Garonne, Pays du Sud Toulousain et Mairie de Carbonne.



À NOTER

Forum des associations

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

8h30 à 13h30
Complexe du Bois de Castres.

SERVICE « CADRE DE VIE, PRODUCTION / FLEURISSEMENT »

Sylvie MILLET
Cheffe d'équipe
du service
« Production / fleurissement »

Sylvie MILLET

Depuis combien de temps travaillez-vous à la mairie ? Comment s'est passé votre début de carrière ? J'ai intégré le service « Cadre de vie » il y a 33 ans ! J'avais 20 ans, une formation horticole et le permis poids lourd. À l'époque, personne au cadre de vie ne détenait le permis poids lourd, cela a certainement été un atout lors de mon embauche. Première femme recrutée aux services techniques, mes débuts ont été intimidants ! Je devais faire ma place au milieu des collègues, montrer mes connaissances, mes compétences et mon efficacité sur le terrain.

Pourquoi avoir choisi ce métier ? Fille d'agriculteurs, j'aime depuis toujours le travail de la terre, voir pousser les plantes. J'ai débuté auprès de Monsieur Ducamp, responsable des serres municipales qui se situaient, à l'époque, en bord de Garonne. Ce monsieur était un passionné de fleurs et de nature. J'ai totalement adhéré à sa philosophie : « comprendre et savoir écouter la nature ». Travailler au fleurissement de la ville est aussi un métier de création, de réflexion, d'anticipation, de gestion. J'apprécie aussi ces aspects de la profession, très valorisants. J'aime ce métier, en parler et le mettre en valeur.

Comment ont évolué vos pratiques ? Nous achetons très peu de plantes. Carbonne est la seule ville de moyenne envergure à produire son fleurissement. Nous sommes classés 2 fleurs au concours national des villes et villages fleuris. Nous gérons de plus en plus d'espaces verts. Alors, nous devons faire preuve de capacités d'adaptation et d'évolution. Le matériel se modernise et nos pratiques changent dans un souci de respect de l'environnement : zéro phyto, gestion différenciée des espaces, etc. Depuis quelques semaines, un nouveau défi s'offre à nous : la production de légumes en permaculture pour les cantines scolaires. Avec mon collègue Jean-Luc, nous commençons à prendre de l'information et de la formation ! Et nous nous livrons déjà à quelques essais !

Votre personnalité, un avantage pour votre métier ? Probablement ! J'ai toujours relevé des défis ! À l'âge de 8 ans je jouais dans une équipe mixte de foot. Plus tard, j'ai intégré une équipe féminine de première division. J'ai pratiqué aussi le basket et le tennis en compétition. Je n'aime pas rester sur mes acquis et je cherche à m'améliorer. Aujourd'hui, je me sens parfaitement à ma place au sein de l'équipe technique.

INFOS PRATIQUES

du Pays Sud Toulousain

Le Pays Sud Toulousain lance son enquête pour connaître vos habitudes et besoins en communication culturelle.

Agenda des événements, répertoire des structures et des lieux culturels du secteur, le site www.culturesud-toulousain.fr est un outil qui permet de centraliser et relayer les événements culturels organisés sur tout le territoire du Pays Sud Toulousain.

Après bientôt six ans d'existence, il a besoin de votre avis afin de connaître vos usages et la pertinence de cet outil.

Pour aider le Pays Sud Toulousain, vous êtes invité-e-s à répondre à cette enquête en ligne. Que vous soyez dans l'action culturelle, membre d'un office de tourisme, membre d'une structure culturelle ou bien encore simple habitant-e, vous pouvez répondre à ce sondage qui permettra de mieux orienter cet outil au service des activités culturelles de votre bassin de vie.



N'attendez plus pour participer à cette enquête, rendez-vous sur le site du Pays Sud Toulousain avant le 15 juillet 2021.

payssudtoulousain.fr/sondage-culture

RENDEZ-VOUS

En ces temps de crise sanitaire, la médiathèque a mis tout en œuvre pour continuer à accueillir son public dans les meilleures conditions possibles. Les médiathécaires restent à vos côtés en enrichissant régulièrement les rayonnages, en proposant des découvertes de lecture (pochettes surprises...) et en offrant de nouvelles animations (tapis lectures, expositions...).

Séances scolaires

« Ferme ton bec »

Cie Ribambelle

MARIONNETTES
ET OMBRES

Ce spectacle n'ayant pas été présenté en séance tous publics en raison des contraintes sanitaires 2020 est reprogrammé, vendredi 25 juin, à la médiathèque, à l'attention des élèves des écoles maternelles de Carbonne.



Spectacle tous publics

« Blanche Neige règle ses contes »

de et par Anne-Gaëlle Duvochel

SEUL·E SUR SCÈNE

Objets Contés Non Identifiés (OCNI)
Du conte ? Du sketch ? Du clown ?

Les spectacles sont **GRATUITS**
Réservation indispensable
05 61 87 59 81
jauge limitée

Jeudi 1^{er} juillet
21h
Salle de spectacles
Complexe
du Bois de Castres
À partir de 9 ans
Durée : 60 mn

« Fils du vent »

Cie Les mains sur terre

CONTE MARIONNETTIQUE
ET MUSICAL

Yépache est un petit tzigane solitaire, baroudeur au caractère bien trempé. Il a appris à parler le langage des oiseaux. Il les aime tellement qu'il construit des nids et des maisons pour eux et tente d'en vendre au marché. Mais le monde d'aujourd'hui s'intéresse plus aux cages qu'aux nids.

Samedi 24 juillet
18h
Médiathèque municipale
4/7 ans - Durée : 45 mn

Fermeture annuelle de la médiathèque
du 2 au 23 août inclus.

ÉCRITURE

Quelle histoire !? ... Palmarès

Voici les lauréats du 1^{er} concours de nouvelles « Quelle histoire !? » organisé par la ville de Carbonne. Le recueil des nouvelles primées sera édité en septembre et vous pourrez vous le procurer à la médiathèque.

Jeunes

1^{er} prix : **Lindsay CASERO** - « *Un semblant d'apocalypse* ».
2^e prix : **Sarah REY** - « *Métamorphoses* ».
3^e prix : **classe de CM2 (Véronique CAUMONT), école primaire Chanfreau** - « *Le parfait cambrioleur* ».
Solène Attard, Sofia Bouali, Valentin Bros Vandegiste, Lindsay Casero, Salonine Clavreul, Antoine Devillers, Anaïs Dupont Giguere, Hereiti Magnant, Mathilda Garreau Mazataud, Thurian Griffoul Roy, Thibault Hammer, Siméon Mac-Arthur, Esteban Monchy Makhmakh, Amalia Pascal, Malo Seity, Oscar Subra, Esteban Taulet, Rose Uvier et Timéo Villeronce.

Prix spécial du jury : **classe de CM1 (Marie Masson et Didier Genty) et classe Ulis (Camille Paquiot), école primaire Chanfreau** - « *Le masque et le gel hydroalcoolique* ».
Louis Bazieu, Lilou Belgy-Michaut, Zara Cassam Silos Brito, Zoé Crabières, Ayoub Hafidi Alaoui, Linh Hô-Faivre, Anaëlle Hurtado, Shirley Noblesse, Laurène Peraudeau, Jade Prément, Manon Resnier-Saulières et Milhane Toumi,

Adultes

1^{er} prix : **Josiane LIBERATI** - « *Tout va bien* ».
2^e prix : **Annie LAPORTE** - « *La hardiesse du faucon rose* ».
3^e prix (ex-aequo) :
Christine MÉNARD - « *Pas de pitié pour les vieux !* ».
Luc LEENS - « *L'un contre l'autre* ».
Prix spécial du jury : **Alain VIDAL** - « *Embroalha numerica* ».
Coup de cœur du jury : **Sébastien GUERRERO** - « *Jour 29* ».



Le recueil
des nouvelles primées
paraîtra en septembre.

Rencontre
avec
Josiane Libérati,
lauréate
du concours

Le plaisir d'écrire, Josiane Libérati l'a depuis l'adolescence. C'est également à cette période, alors qu'elle est pensionnaire au lycée Raymond Naves de Toulouse, qu'elle découvre le fabuleux pouvoir d'évasion des livres en fréquentant la bibliothèque du lycée. Elle se qualifie volontiers de « contemplative », dit qu'elle aime écrire en toute humilité pour « les gens qui donnent de belles leçons de vie ». Les personnes qui la connaissent à Carbonne – et elles sont nombreuses car Josiane est carbonnaise depuis toujours ! – apprécient sa simplicité affichée et son abord bienveillant.

Comment avez-vous commencé à écrire ? Insensiblement, par de petits poèmes sur la nature, les éléments qui m'entouraient. Je crois que j'ai toujours eu des facilités. Pourtant, dans ma scolarité je ne décrochais pas d'excellentes notes, j'étais souvent hors sujet ! Plus tard, je me suis mise à écrire à la demande des personnes de mon entourage ou tout simplement pour moi-même. Il pouvait s'agir de poèmes, de petites « historiettes » pour le programme de la fête. J'ai aussi reçu dans les années 70 la « Petite plume d'or d'Ax-Les-Thermes » et un prix de poésie à l'« Académie des Arts Floraux » ! J'ai publié longtemps dans La Dépêche des hommages aux personnes disparues sous un style romancé. Puis j'ai arrêté de façon brutale, peut-être un peu meurtrie d'écrire pour les personnes qui partaient.

Pourtant, votre nouvelle traite aussi de la disparition d'un être cher... C'est exact. Cet exercice m'a libérée de mes impossibilités passées. Comme motivation, j'avais trois éléments : l'émotion, le confinement et Carbonne. Je venais de vivre un drame personnel et l'écriture est venue combler le vide, j'y ai trouvé une autre force. Dans cette nouvelle, tout est vérité pure, jusqu'à la chute.

Vous êtes lauréate, qu'avez-vous ressenti ? Je me suis sentie joyeuse. Et émue en découvrant la vidéo de présentation du palmarès car j'y ai retrouvé l'atmosphère de mon récit dans la mise en scène. J'avais hésité jusqu'au dernier moment pour envoyer mon texte, le résultat m'a donné confiance ! Je me dis qu'un jour peut-être, puisque mes enfants le demandent, j'éditerai un petit recueil de mes écrits.

Le jumelage avec ST-COIN
reporté au 17 septembre !

CARBONNE

SAINT-COIN



Les Gages, porte d'entrée du centre-ville

En venant de Rieux, ce secteur de Carbonne est un écrin de verdure propice à la promenade avec vue imprenable sur les façades arrières des maisons bourgeoises de la rue Doméjean et de la rue Jean-Jaurès.

Visite guidée en quelques points...



Vue aérienne des Gages (photo archive 2013).

1. Les jardins : Les jardiniers et maraîchers étaient nombreux à Carbonne. La plaine des gages était divisée en lopins appartenant pour une grande part à la commune et leur location lui assurait un revenu appréciable. En 1738, on y comptait 46 jardins, on y accédait par le chemin pentu au pied de l'église, toujours praticable.

Aujourd'hui, on dénombre 26 jardins potagers dont 13 ont été créés et aménagés par la municipalité et mis à disposition de Carbonnais dans le cadre du dispositif « les jardins familiaux ».

2. Le Grand port : La Garonne a connu jusqu'à la fin du XIX^e siècle une activité soutenue. Passagers et marchandises (fruits et légumes alimentaient les étals des marchés toulousains, ainsi que matériaux et bois) descendaient à Toulouse plusieurs fois par semaine par voie fluviale. Le trajet durait 4 heures alors que le voyage en diligence était plus long et moins confortable. Les voyageurs utilisaient toutefois la diligence au retour car la remontée des embarcations sur la Garonne pouvait prendre 4 jours. Installés le long des berges qui bordent Les Gages, les quais du Grand port étaient de simples plates-formes soutenues par des pieux en bois dont subsistent encore quelques vestiges.

3. L'avenue Frédéric Mistral : Lorsque le « pont de pierre » fut achevé en 1780, l'Evêque de Toulouse ordonna la création d'une allée en remblai pour relier la ville au pont : l'allée de Brienne. Le paysage des Gages sera, dès lors, divisé en deux par cette voie de communication nommée par la suite avenue Frédéric Mistral.

4. La Coquère. Ce petit ruisseau qui s'écoule au pied de la ville et des anciens remparts est alimenté par plusieurs

sources du quartier de La Barre dont la plus connue est la Fontaine de Paillargue.

Initialement, il se nommait Le Gage. Son nom contemporain renvoie à l'exploitation du « Pastel des teinturiers », cette plante herbacée dont les feuilles, séchées puis compactées en « coques » de 10 cm de diamètre, produisaient cette teinture bleue caractéristique. Au XIX^e, deux teinturiers étaient installés sur La Coquère, ils utilisaient l'eau du ruisseau pour le trempe du linge avant teinture.

5. La pisciculture : Créée dans les années 80, elle a permis à l'association de pêche de Toulouse d'élever des poissons durant une quinzaine d'années. Les bassins étaient alimentés par les sources avoisinantes et la Garonne (au moyen d'une conduite souterraine).

6. La digue : Lieu de promenade en bords de Garonne, la digue protège contre les caprices du fleuve. Car, de tous temps, les inondations ont envahi les Gages. La plus terrible semble être celle de 1456 qui emporta le pont du Pila et la plus mémorable est celle de juin 1875 qui recouvrit les Gages de plus de 3 mètres d'eau. Dès le milieu des années 60, les barrages hydroélectriques édifiés en amont sur la Garonne contribuèrent également à réguler la montée des eaux.

7. La Halle à la volaille : Conçue dans les années 60 par Fabien Castaing, architecte toulousain du mouvement moderne, ce bâtiment fait partie de notre patrimoine architectural contemporain. La municipalité est assistée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) dans ses réflexions pour une réhabilitation de la Halle qui pourrait alors trouver une nouvelle vocation dédiée à la culture.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Gage signifie « lieu bourbeux » en occitan. Une appellation qui dit bien les caractéristiques de cette zone située en contre bas de la ville, sur la rive gauche de la Garonne : inondable et riche en dépôts alluviaux. Caractéristiques dont les Carbonnais ont su tirer parti depuis toujours en exploitant la terre fertile pour les activités horticoles et agricoles.

L'instant OCCITAN !

Le divendres 17 d'abrial de 2020, un maitin clar anonciava una polida jornada sus la vila de Carbona. Devián èsser a pus près nòu oras quand le solelh despertèc le Tomàs, ja que les contravents les tenián totjorn dubèrts, coma s'agèsson pas léser de les tirar. Tanlèu, e coma d'acostumat, le Tomàs se connectèc en tot demorant al lièit. De sièc l'informacion maja del jorn li sautèc a la vista, tot anava mal o gaireben : mès de 700 mòrts de la pesanha (3 en Occitania). Sola esteleta dins l'escur, le nombre de las espitalizacions baissava un pauc de pertot. Doncas l'embarrament s'acabariá pas deman, çò que finalement le rassegurèc, poiariá fenhantejar encara qualques jorns.

La Tifania, ela, se levèc d'ora, mas a sàpier dumpèi quora èra acuferada davant son telefonet ? Escambièron un tweet per se desirar una bona jornada e s'envièron qualques banalitats via Messenger.

Partit atal, cadun entutat dins son antre virtual, èra fòrt probable qu'aquel jorn se contentèsse d'ajustar a l'embarrament una jornada sens interès, una de mès ! Mas justament non, aquel 17 d'abrial vesèt pas que sus un siti que'n calharem le nom, le Tomàs te charra amb una femna de son atge...

... Le vendredi 17 avril 2020, un matin clair annonçait une belle journée sur la ville de Carbonne. Il devait être environ neuf heures quand le soleil réveilla Thomas, car ils gardaient les contrevents toujours ouverts comme s'ils n'avaient pas le temps de les fermer.

Aussitôt et comme d'habitude, Thomas se connecta tout en restant au lit. De suite l'information majeure lui sauta au regard, tout allait mal ou presque : plus de 700 morts de la pandémie (3 en Occitanie). Seule petite étoile dans l'obscurité, le nombre des hospitalisations diminuait un peu partout. Donc le confinement ne se terminerait pas demain, ce qui finalement le rassura, il pourrait paresser encore quelques jours.

Tifanie se leva de bonne heure, mais à savoir depuis quand elle s'affairait devant son téléphone ?

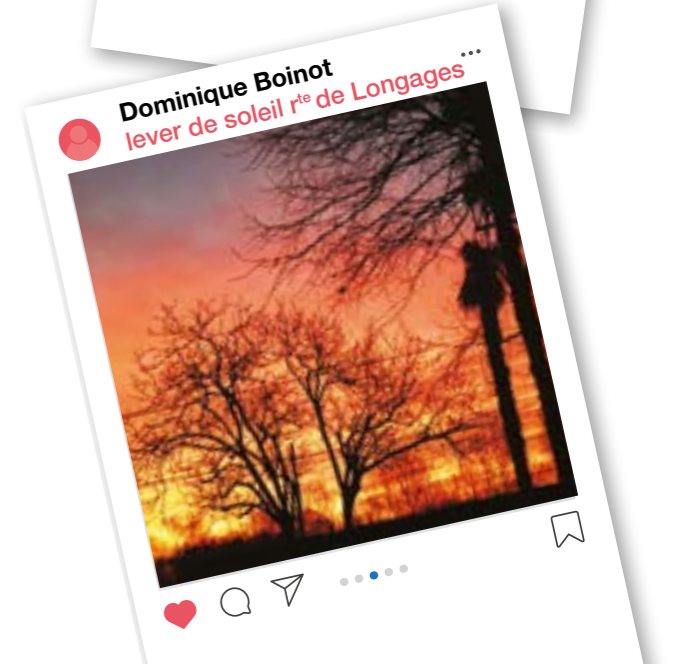
Ils échangèrent un tweet pour se souhaiter une bonne journée et s'adressèrent quelques banalités via Messenger. Parti ainsi, chacun enfermé dans son antre virtuel, il était fort probable que ce jour se contentât d'ajouter au confinement une journée sans intérêt ; une de plus !

Mais justement non, ce 17 avril figurez-vous que sur un site dont nous taïrons le nom, Thomas discute avec une femme de son âge...

(1) Extrait de la nouvelle en occitan, d'Alain Vidal - prix spécial du jury du concours de nouvelles courtes.



#carbonne



Envoyez vos clichés à service.communication@ville-carbonne.fr les meilleures photos seront publiées

L'ASSO'S ÉPICÉE
GÉNÉRATEUR DE PLAISIR MUSICAL
VOUS INVITE A SON FESTIVERSAIRE

10 ANS de Musiques ÉPICÉES

02/03
JUILLET 21

CARBONNE - BOIS DE CASTRES

3^{EME} CLASS - RABIE HOUTI BAND - AUTOMATE

NOMAD FREQUENCIES - DJ VINODILO - NAWAX - MUFF DIVER

ANIMATIONS EN JOURNEE : VILLAGE DES CREATEURS, EXPO
SPECTACLES, PYROTECHNIE, MANEGE, BUVETTE & RESTAURATION
PARTICIPATION LIBRE MAIS BIENVENUE POUR QUE LA CULTURE RESTE VIVANTE

WWW.LASSOSEPICEE.FR



SIMPLON



ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER

REJOIGNEZ-NOUS



En savoir plus sur
ville-carbonne.fr



Ville de

Carbonne